

Au fil de l'eau

FRÉMUR



La qualité de l'eau du Frémur avant traitement de 2003 à 2006 (Station de Trémereuc)

source Conseil Général 22 et SMPEPCE

Sommaire

Page 1
La qualité de l'eau

Pages 2-3
Les actions du Syndicat Mixte de Production d'Eau de la Côte d'Emeraude

Page 4
Utiliser les lessives sans phosphates

| Respect des objectifs et tendance à la future prise d'eau potable, Bois-Joli | | |
|---|-------------------------------------|-----------|
| MATIÈRES | % DE RESPECT DES OBJECTIFS FIXÉS | TENDANCES |
| NITRATES | 86% | |
| PHOSPHORE TOTAL | 53% | |
| ORTHOPHOSPHATES | 83% | |
| MATIÈRES ORGANIQUES | 52% | |
| CARBONE ORG. DISSOUS | 7% | |
| PESTICIDES | 62% | |
| AMPA | 20% | |

Dés herbant utilisé par tous : particuliers, agriculteurs, communes, DDE... et son produit de dégradation l'AMPA.

Si les teneurs en nitrates et phosphore tendent à se stabiliser, les matières organiques restent le principal problème de qualité du Frémur.

Pour les pesticides, le glyphosate

et sa molécule de dégradation l'AMPA sont les plus retrouvés. C'est un dés herbant contenu dans de nombreux produits commerciaux et utilisé par tous : communes, agriculteurs, particuliers.



Pour l'eau...

➔ **Bassin versant du Frémur, les actions du SMPECE**



Depuis 2002, le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude est engagé dans la reconquête de la qualité de l'eau du Frémur. Le smpepce gère également l'usine de production d'eau potable du Pont Avet à Ploubalay qui produit, à partir du Frémur, 1,3 millions de m³ par an, distribué à 6 communes soit 22 000 habitants. Il est indispensable pour limiter les coûts de production de l'eau et garantir la qualité de limiter les pollutions dès la source du Frémur et sur tout le chemin de l'eau.

LA PRÉ-RETENUE DU PONT DES RUES

Le syndicat a profité de la mise à sec de la retenue de Bois-Joli pour construire la pré-retenue. C'est un mini-barrage en pierres qui sert à retenir les sédiments charriés par le Frémur. Ils vont être piégés et pourront être facilement curer. Ce système permet de limiter l'envasement dans la retenue de Bois-Joli.



*Pré-retenue du Pont
des Rues, Ploubalay
Décembre 2006*



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

A l'attention des communes et des particuliers dont les écoliers, le syndicat sensibilise pour des pratiques de désherbage moins polluantes :



Formation 2005 pour agents communaux et essai d'un désherbeur thermique



Spéciale du « Lombric fourchu » présenté aux enfants en 2005 et 2006

- Des formations sont proposées aux agents communaux puis ils sont accompagnés dans l'évolution de leurs pratiques de désherbage plus respectueuses de l'eau ;
- Les enfants sont sensibilisés en allant à la découverte du Frémur et de sa protection, en jardinant au naturel, en travaillant sur les économies d'eau
- Lors de fêtes locales ou en lisant ce bulletin, les particuliers peuvent profiter de conseils pour jardiner sans produits chimiques.

LES ACTIONS VERS LES AGRICULTEURS

Confiantes à la chambre d'agriculture de Dinan, les actions sont tournées vers la réduction des doses de pesticides lors de désherbage des cultures et l'essai de techniques alternatives comme la désherbineuse, mais aussi la replantation de haies, le classement des parcelles face au risque de fuite vers l'eau de produits de traitement, l'aide à la réalisation d'un plan de fertilisation pour déterminer la juste dose de fertilisant à apporter aux cultures. Les agriculteurs sont invités à des formations en salle ou au champ, des portes-ouvertes, des démonstrations... 60 % des agriculteurs sont engagés avec le syndicat d'eau sur le bassin versant du Frémur.



Démonstration de désherbage du maïs (binage dans l'inter-rang et désherbage chimique sur le rang)

Une nouvelle usine en 2010

Le syndicat prévoit à l'horizon 2010-2012, la mise en service d'une nouvelle usine de production d'eau potable au barrage de Bois-Joli. Plus importante et performante que l'usine actuelle, elle assurera à long terme une eau potable de qualité et en quantités suffisantes pour la rive gauche de la Rance et la région de Saint-Malo.

A partir de janvier 2007, le programme Bretagne eau Pure, auquel appartenait le SMPEPCE Frémur, n'existe plus. Encore en cours de définition, un nouveau programme régional le remplacera.

Sur le Frémur, les actions pour une bonne qualité de l'eau se poursuivent en 2007 avec en ligne de mire le bon état écologique de la rivière en 2015 demandé par l'Europe.



UTILISER DES LESSIVES SANS PHOSPHATE

Le phosphore, les phosphates, les phosphonates, autant de produits phosphorés que l'on retrouve dans le Frémur, d'où viennent-ils ?

Ils proviennent en grande partie des activités humaines :

- **Agriculture** : engrais, élevage. Ils sont emportés avec les particules de sols par érosion lors des pluies
- **Rejets domestiques** : eaux usées des WC et des appareils ménagers. Ils sont présents dans les lessives pour le linge et la vaisselle

Dans les lessives, ils servent à substituer le calcaire, pour respecter la qualité du linge ou de la vaisselle. Or en Bretagne l'eau est peu dure, c'est-à-dire qu'elle contient peu de calcaire. Ces produits sont donc inutiles dans nos lessives !



Dureté de l'eau (en °f) = teneur en calcaire

- Eau douce : 0 - 18 (c'est le cas en Bretagne, grâce au granit)
- Eau moyennement dure : 18 - 32
- Eau dure : + 32 (c'est le cas des régions alimentées par une nappe phréatique calcaire)

Bien lire l'étiquette des produits



Les mentions obligatoires :

- La dénomination du produit
- Les coordonnées du responsable de la mise sur le marché
- L'indication du poids

Les mentions recommandées :

- Les composés et leur fourchette de concentration (moins de 5%, de 5 à 15 %, de 15 à 30 %, plus de 30 %)
- Les instructions de dosage en fonction des teneurs en calcaire (dureté de l'eau) de l'eau de lavage et la saleté du linge (à respecter)

Les composants :

Tensioactifs = agents lavant
Phosphates*, phosphonates*, zéolithe, NTA*, EDTA*, citrate, carbonate de sodium = adjuvant, anti calcaire
Perborate de sodium*, percarbonate de sodium, azuranr optique* = agent blanchiment
Enzyme = catalyseur, accélérateur de réaction
(* à éviter)

Au fil de l'eau

Syndicat Mixte de Production d'eau Potable de la Côte d'Emeraude : 02 99 16 07 11
Directeur de la Publication : Monsieur Michel Esneu
Rédactrice : Bérangère Hennache
Conception graphique : Eole Communication
Impression : Husson
Dépôt légal : Décembre 2006
Document imprimé à 4 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

LES PARTENAIRES BRETAGNE EAU PURE

Le programme Bretagne Eau Pure est financé par l'Union Européenne, l'État, le Conseil régional de Bretagne, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, et réalisé en partenariat avec les structures des bassins versants et la profession agricole de Bretagne.



Ensemble, soyons source de progrès !

www.bretagne-eau-pure.org